

Deux nouveaux praticiens au centre hospitalier



SANTE Depuis le 7 avril, le Dr Giacomo Mulieri, 42 ans, en provenance du CHU de Poitiers, a pris ses fonctions de chirurgien au sein de l'unité de Chirurgie viscérale. Depuis le 13 avril, le Dr Cécile Bismuth, 32 ans, en provenance de la région parisienne, a pris ses fonctions de gériatre au sein de l'unité de Médecine polyvalente et gériatrique. Les deux nouveaux praticiens découvrent ainsi une nouvelle région, «pleine de charme» mais également un hôpital à taille humaine, avec «un plateau technique complet». Une installation qui se déroule donc bien dans la cité millavoise pour les jeunes médecins.

Le Dr Mulieri, chirurgien viscéral, diplômé de la Faculté de médecine de Rome La Sapienza, a notamment exercé au sein de l'unité de chirurgie digestive au CHU d'Amiens pendant quatre ans. Depuis 2011, il était praticien hospitalier dans le service de chirurgie viscérale du CHU de Poitiers.

Médecin gériatre, diplômée de la Faculté de médecine Paris V pour la médecine générale et de Paris XII pour la gériatrie, le Dr Cécile Bismuth est ancien interne en rhumatologie de l'hôpital Saint-Joseph, ancien interne en gériatrie de l'hôpital Avicenne (Bobigny), ancien interne dans le réseau de soins palliatifs Arc-en-ciel de Seine-Saint-Denis. Depuis 2014, elle était médecin en SSR gériatrique à la clinique de l'Aurore (Rosny-sous-bois).

La technologie au cœur de l'hôpital



Dr Cécile Monier, Régine Bonnet et Marie Lecomte (télérent RIS).

Radiologie et Maternité : demande de rappel en ligne pour une prise de rendez-vous.

Le centre hospitalier de Millau propose désormais deux formulaires en ligne de demande de rappel pour une prise de rendez-vous pour la radiologie et la maternité. Il suffit de se rendre sur la page d'accueil du site internet, de cliquer sur «Je dois faire un examen d'imagerie» ou «Je suis enceinte» pour accéder aux formulaires, remplir et être rappelé sous 24 heures. Ce dispositif a pour objectif de faciliter l'accès des patients à la prise de rendez-vous, parfois malaisée par téléphone le flux des appels étant important. S'il s'avère probant, ce dispositif sera étendu à l'ensemble des consultations externes.

Le Centre d'imagerie médicale s'équipe d'un PACS

Le PACS est le «système d'archivage et de partage des images». C'est un système de gestion numérique des images médicales avec des fonctions d'archivage, de stockage et de communication rapide. Il est le complément indispensable d'un service de radiologie pour la transmission des images. En Midi-Pyrénées, plus de 80 structures, dont le centre hospitalier de Millau, se sont regroupées au sein d'un GCS (groupement de coopération sanitaire) Télé Santé pour faire avancer le partage des informations médicales. Le centre hospitalier de Millau est équipé d'un PACS depuis décembre 2014. L'intérêt réside dans l'intégration des images dans le dossier du patient et leur disponibilité immédiate pour l'ensemble des praticiens. Ce système doit permettre également de réaliser des économies en rendant superflu l'édition des films radiologiques.



Réunion plénière des Jeunes Dirigeants d'Entreprises à la CCI : un public record

Les petites entreprises n'ont pas de «théorie»

ECONOMIE Invité il y a quelques jours par le Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprises, Olivier Torres a tenu une conférence à la CCI sur la souffrance du dirigeant. (Voir notre édition du 9 avril). Mais, l'universitaire a également évoqué la place des PME et TPE en France. Il a souligné un paradoxe sociétal. Les PME et les TPE n'existent culturellement pas. Le néant. Leur influence politique sur les élites, sur les citoyens est inversement proportionnel à leur poids collectif.

En effet les petites et très petites entreprises représentent 98 % des entreprises en France et produisent 55 % du PIB. Les TPE, de moins de 20 salariés sont les plus nombreuses. Voilà le tissu économique du pays. Le reste, 0,2 %, étant des multinationales et les grandes sociétés de plus de 250 employés.

Le syndrome de Gulliver

Pourquoi cet échelon de la société, créateur de richesses et d'emplois n'existe pas ? «D'abord il faut dire que ce n'est pas un phénomène français. On trouve les mêmes proportions dans tous les pays, même aux Etats-Unis. On souffre du «syndrome de Gulliver». Le monde est fait pour des géants. Tout est pensé et fait pour les grandes entreprises, les multinationales», explique le chercheur. Ceci est vrai au niveau politique, mais dans tous les domaines comme l'enseignement, l'université, l'ENA, Polytechnique, les écoles de commerce, de marketing, d'ingénieurs, etc. On forme pour les grandes entreprises. Les législations sociales sont aussi pensées pour les grandes entreprises et la fonction publique.

Olivier Torres a une explication à ce phénomène : «Les grandes entreprises ont été théorisées». Il cite en exemple le Taylorisme, une théorie du 19e siècle qui organise scientifiquement le travail pour la production de masse. «Il n'y a rien de semblable pour les



Olivier Torres

petites structures. Or rien ne fonctionne sans théories* dans ce monde. Par exemple, quand on bâtit, on utilise des théories sur la résistance des matériaux. Il y a des théories sur tout mais rien sur les petites entreprises». Selon Olivier Torres, voilà la raison. Alors que faire ? «Il faut beaucoup écrire sur la petite entreprise, faire émerger des théories». Le chercheur estime que politiquement, il serait important qu'il y ait un ministère de la petite entreprise. «Il faut également que tous les organismes qui vous représentent fusionnent en une seule structure», ajoute-t-il. Allusion à la CGPME, UPA, CAPEB, CCI, Chambres de métiers, etc.

Quelles conséquences ?

Cette vision et cette organisation du monde du travail posent des problèmes aux petites structures. «On conçoit des lois et des législations pour les grandes entreprises et après on demande aux petites unités de les appliquer sans en mesurer les conséquences. Mais les petites entreprises n'ont pas de directions de ressources humaines, de services financiers, de marketing pour appliquer ces réglementations».

Pour illustrer son propos, il évoque un dossier qui le fait bouillir de rage, celui du Compte personnel de pénibilité que veut mettre en route le gouvernement au 1er janvier 2016.

«Il va falloir pour chaque em-

ployé et travail tères de la ment, gaz que trepris, Et puis, Torres c loi. «Qu ser ? V s'éclate cher et pénible avait. Après c'est v pénible, time d monde tites pr de ne pr vite on mêtres) serait p reux d' de tra déjà da ple. Tra teurs de sent rien entrepr

* Une th «contem est un en notions o précis, p hypothés l'accumul l'observa